



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Tenue le 27 octobre 2019
au 100, boul. de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 6J6

Présences :

Annie Guillemette
(invitée)
Caroline Trépanier
Émilie Rouaud
Eugénie Billet
Karel Luap

Karine Bergeron
(administratrice)
Patrick Lopez
(administrateur)
Raphaëlle Petitjean
(administratrice)

Sylvie Régnier
(administratrice)
Véronique Lauzon
Virginie Beulay
(administratrice)

Ordre du jour

1	Ouverture de l'assemblée	1
1.1	Vérification du quorum	2
1.2	Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée	2
1.3	Adoption de l'ordre du jour.....	2
1.4	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2018.....	2
2	Rapport d'activités.....	2
2.1	Aperçu de l'organisme.....	2
2.2	Vie associative et consolidation	2
2.3	Activités des sections et des comités	2
2.4	Priorités pour 2019-2020	3
3	Rapport financier	3
3.1	Dépôt des états financiers au 30 septembre 2019	3
3.2	Dépôt du budget pour 2019-2020.....	3
4	Élections	3
4.1	Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection.....	3
4.2	Présentation des postes à pourvoir	3
4.3	Mise en candidature	4
4.4	Élections	4
5	Clôture de l'assemblée.....	4

1 Ouverture de l'assemblée

Sylvie Régnier ouvre l'assemblée et rappelle qu'elle est dans sa dernière année au conseil d'administration de HPQ, qu'elle a fondé en 2012. Elle est satisfaite du chemin parcouru et de la crédibilité dont jouit l'organisme.

1.1 Vérification du quorum

Le quorum correspond au nombre de personnes présentes à l'assemblée. L'assemblée est déclarée régulièrement ouverte à 11 h 30.

1.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Résolution AGA-2019/1

Sur proposition de Sylvie Régnier appuyée par Émilie Rouaud

Il est résolu à l'unanimité de nommer Sylvie Régnier présidente d'assemblée et Raphaëlle secrétaire d'assemblée.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Raphaëlle Petitjean rappelle que le point varia sera fermé après l'adoption de l'ordre du jour. Aucune modification ou ajout n'est demandé.

Résolution AGA-2019/2

Sur proposition de Véronique Lauzon appuyée par Karine Bergeron

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2018

Un nom est corrigé.

Résolution AGA-2019/3

Sur proposition de Karel Luap appuyée par Caroline Trépanier

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la l'assemblée générale annuelle 2018.

2 Rapport d'activités

Le rapport d'activité a été envoyé la veille de l'assemblée à tous les participants inscrits. Il couvre la période du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019.

2.1 Aperçu de l'organisme

Sylvie Régnier présente l'état de HPQ et répond aux questions.

2.2 Vie associative et consolidation

Sylvie Régnier présente les réalisations du conseil d'administration les plus marquantes et répond aux questions.

2.3 Activités des sections et des comités

Sylvie Régnier présente le bilan des sections et répond aux questions.

- Émilie Rouaud explique l'origine de la limite d'âge de 35 ans pour la section jeunes adultes. Les préoccupations professionnelles des jeunes sont généralement différentes de ceux qui sont bien établis. La limite d'âge pour de nombreux programmes réservés aux jeunes adultes est 35 ans.
- Certaines activités populaires de la section jeunes adultes pourraient être adaptées pour les autres sections.

L'adoption du rapport annuel n'est pas une obligation, mais c'est une marque d'approbation de la part des membres et de reconnaissance du travail bénévole.

Résolution AGA-2019/4

Sur proposition de Karel Luap appuyée par Sylvie Régnier

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport d'activité 2018-2019.

2.4 Priorités pour 2019-2020

Patrick Lopez présente les priorités du conseil d'administration pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020 et répond aux questions.

Les priorités 2019-2020 sont déposées.

3 Rapport financier

3.1 Dépôt des états financiers au 30 septembre 2019

En l'absence de France Mansour, trésorière, Raphaëlle Petitjean présente l'état des résultats et le bilan au 30 septembre 2019 et répond aux questions.

Les états financiers sont déposés.

3.2 Dépôt du budget pour 2019-2020

Raphaëlle Petitjean présente le budget pour l'exercice du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020 et répond aux questions. Des réserves sont émises concernant le montant des cotisations des membres qui est plus élevé que ceux reçus en 2018-2019.

Le budget 2019-2020 est déposé.

4 Élections

4.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Sylvie Régnier et Raphaëlle Petitjean sont en cours de mandat et ne sont donc pas en élection.

Résolution AGA-2019/5

Sur proposition de Raphaëlle Petitjean appuyée par Karine Bergeron

Il est résolu à l'unanimité de nommer Sylvie Régnier présidente d'élection et Raphaëlle Petitjean secrétaire d'élection ; elles agiront à titre de scrutatrices en cas de vote.

4.2 Présentation des postes à pourvoir

Le conseil d'administration peut comprendre jusqu'à sept personnes.

- Quatre administratrices sont à mi-mandat : Sylvie Régnier, Raphaëlle Petitjean et France Mansour
- Deux administrateurs sont en fin de mandat : Karine Bergeron et Patrick Lopez, qui a été coopté en cours d'année.
- Une administratrice quitte ses fonctions : Virginie Beulay

Il y a donc quatre postes à pourvoir d'un mandat de deux ans.

Karine Bergeron annonce qu'elle ne se représentera pas. Elle est chaudement remerciée pour tout le temps qu'elle a consacré à l'administration de HPQ et pour sa présidence du conseil d'administration lors de la dernière année.

4.3 Mise en candidature

Sylvie Régnier rappelle l'importance d'avoir un conseil d'administration représentatif de ses membres actifs, tant sur le plan territorial que pour le profil (parent d'enfant doué, jeune adulte doué, professionnel intéressé à la douance, etc.). Les administrateurs sortants ou en poste répondent aux questions sur les tâches et l'engagement d'administrateur.

Le conseil d'administration a reçu la candidature de Céline Chemla, psychologue, et confirme sa validité.

Parmi les personnes présentes à l'assemblée :

- Patrick Lopez, de la section jeune adulte, proposé par Sylvie Régnier, accepte sa candidature
- Karel Luap, de la section jeune adulte, proposée par Virginie Beulay, accepte sa candidature
- Caroline Trépanier, de la section Laval-Laurentides-Lanaudière, proposé par Raphaëlle Petitjean, accepte sa candidature

4.4 Élections

Comme il n'y a pas plus de candidats que de poste à pourvoir, Patrick Lopez, Karel Luap, Caroline Trépanier et Céline Chemla sont élus par acclamation.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de Sylvie Régnier, Raphaëlle Petitjean, France Mansour, Patrick Lopez, Karel Luap et proposé par Sylvie Régnier, accepte sa candidature Céline Chemla.

Conformément aux règlements généraux, le conseil d'administration choisira les dirigeants parmi ses membres.

5 Clôture de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour sont épuisés.

Résolution AGA-2019/6

Sur proposition de Karel Luap

Il est résolu à l'unanimité de clore la réunion à 12 h 10.

*Raphaëlle Petitjean,
secrétaire*